



« Exemple d'organisation d'un marché de prévente pour respecter les gestes barrière »

CONSIGNES DE PROTECTION A METTRE EN PLACE SUR VOS LIEUX DE VENTE

Les marchés de plein vent sont autorisés par l'arrêté ministériel du 15 mars 2020 (JO du 16 mars 2020).

► [Arrêté du 15 mars 2020 complétant l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 - Legifrance.pdf](#)

« *Vente par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés n. c. a.* »

Afin d'éviter la propagation des virus tout en permettant le fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement alimentaire du pays, les précautions suivantes sont à respecter pour vous protéger et protéger les autres.

>> [SITE GOUVERNEMENTAL D'ALERTE SUR LE COVID-19](#)

OBJECTIF : Limiter au maximum les risques de transmission du virus directement d'individu à individu ou indirectement via le matériel lors des marchés de préventes.

Le modèle présenté est issu de l'expérience de l'association Caracole qui organise des marchés de prévente et qui permet dans le contexte actuel de mettre en place des ventes directes des invendus dus à la crise du Coronavirus. Elle utilise un logiciel libre de commandes qui va être à l'initiative du projet de mettre en place des marchés de prévente qui devront répondre à des enjeux forts de santé publique et respecter les mesures gouvernementales.

DESRIPTIF DU PROJET : mise en place d'une méthodologie d'organisation dans une salle mise à disposition par la municipalité.

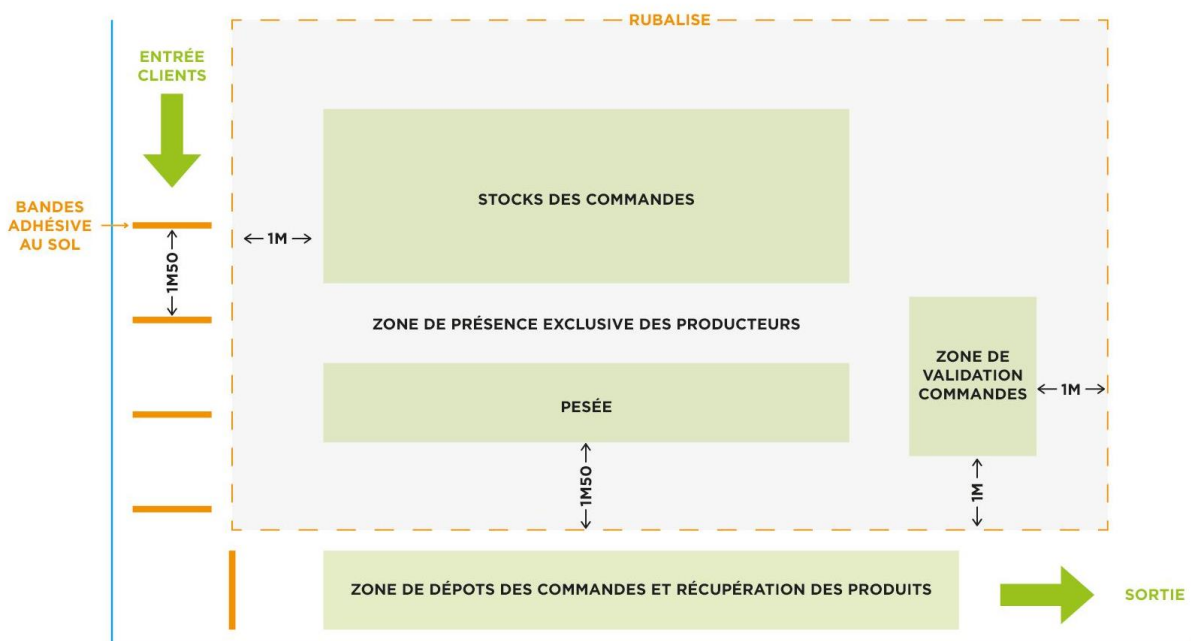
CRITERES DE LA SALLE :

- Elle sera adossée à un parking suffisamment grand pour inclure un circuit avec un marquage de rubalise et/ou barrières pour ceux qui viennent chercher leurs commandes et ceux qui sortent avec les commandes
- Elle présentera un point d'entrée et un pont de sortie différent.
- Ses portes seront bloquées ouvertes pour éviter une manipulation individuelle
- La salle sera suffisamment grande pour inclure un circuit à sens unique avec la présence des producteurs qui auront eux-mêmes balisé et organisé un circuit sur leur stand.
- Elle présentera un point d'entrée et un point de sortie différent.
- Elle pourra être aérée afin d'éviter le confinement
- Elle contiendra à l'entrée un espace pour lavage des mains

INSTALLATIONS DES PRODUCTEURS DANS LA SALLE :

- Prévoir un seul sens de circulation global pour l'ensemble du marché : marquage au sol avec sens de la marche et traits au sol espacés de 2 mètres dans les allées – à respecter par les clients même s'ils doivent rallonger leur parcours
- Espacement de **3 à 5 mètres entre chaque stand et entre chaque rangée**
- Les producteurs portent des gants et des masques et ont du gel hydroalcoolique à portée, qu'ils utilisent régulièrement.
- Le stand sera composé d'un présentoir interface entre producteur et client, une zone de stocks des caisses à distribuer accessible uniquement par le producteur, une zone où les consommateurs prennent les produits commandés, une zone de paiement dans le cas où le virement bancaire est impossible (prix au poids défini après découpe produits animaux par exemple). Dans ce cas le paiement sera déposé dans une boîte prévue à cet effet, le client doit payer par chèque et amener son propre stylo.

PROPOSITION D'ORGANISATION D'UN STAND EN PRE-COMMANDE :



ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION :

Préambule : Grâce au site de commande, les consommateurs auront déjà commandé et payé leurs paniers. Celui-ci sera issu des invendus du au contexte de fermeture des restaurants, restauration collective...

- A l'entrée : afficher les consignes de sécurité (document des 5 gestes)
- Ne pas venir avec des enfants
- Prévoir un panier ou chariot assez grand pour faire un seul trajet, son stylo, son chéquier
- Ne rien toucher : barrières, clôtures de sécurité, matériel des stands, produits...
- Proposer de faire les courses pour un voisin fragile
- Dès que les produits sont récupérés sur un stand, il est préférable de passer au suivant sans s'attarder afin d'éviter l'attente
- Ne pas s'attarder sur les stands ni sur le marché en général. S'en aller dès que les produits sont achetés
- Présence de la police municipale et des employés municipaux ou de bénévoles (avec un gilet pour être visible) pour rappeler les consignes de sécurité régulièrement
- A l'entrée, une personne assure le timing entre les entrées et les sorties, elle vérifie l'identité des personnes afin de valider la conformité avec les créneaux horaires
- Les distributions seront organisées sur la journée par ordre alphabétique des noms et par créneaux horaires : De A à D entre 9H et 10H
- Organiser des files d'attente à l'extérieur avec un espacement impératif, une personne doit pouvoir réguler les entrées et les sorties des clients
- Organiser les files d'attente à l'intérieur (repères au sol pour marquer la distance d'éloignement de 1 mètre entre clients)

RAPPEL DES 5 GESTES BARRIERES

DES GESTES SIMPLES ET SYSTEMATIQUES :

- Se laver les mains très régulièrement (gel hydroalcoolique en cas d'absence de point d'eau avec du savon)
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Eviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts

En cas de symptômes (toux, fièvre) me concernant ou concernant le personnel, qui font penser au Covid-19 : rester à domicile, éviter les contacts, appeler un médecin avant de se rendre au cabinet ou appeler le numéro de permanence de soins de ma région. Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, appeler le SAMU-Centre 15.